

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01124
Numéro SIREN : 438 422 347
Nom ou dénomination : A5SYS

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2018 sous le numéro de dépôt 355

Désignation de l'entreprise : A5SYS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 10 Boulevard du Zénith		44800 SAINT HERBLAIN Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 3 8 4 2 2 3 4 7 0 0 0 3 1		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 30062017			
		N-1 30062016			
		Brut 1			
		Amortissements, provisions 2			
		Net 3			
		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC		
		Frais de développement* CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	5 294	467 1 422
		Fonds commercial (1) AH	AI	10 786	10 786
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	44 214 64 743	31 697
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
Autres titres immobilisés BD		BE	17 000 17 000	17 000	
Prêts BF		BG			
Autres immobilisations financières* BH		BI		175	
TOTAL (II) BJ		BK	49 507 92 997	61 081	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	3 150 1 162 025	1 294 451
		Autres créances (3) BZ	CA	400 097	172 958
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	250 000
Disponibilités CF	CG		128 639	199 304	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	40 829	32 457	
	TOTAL (III) CJ	CK	3 150 1 981 590	1 949 170	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	52 657 2 074 587	2 010 251	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP			
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR			
Immobilisations :		Stocks :			
		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise A5SYS				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 253 000)			DA	253 000	253 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,....			DB	42 000	42 000		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK		DC			
	Réserve légale (3)			DD	25 300	13 588		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		BI		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		EJ		DG	243 903	71 145	
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	165 187	284 470		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées*			DK				
	TOTAL (I)			DL	729 390	664 203		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
		Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	44 312	30 568		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI		DV	1 548	4 313	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	354 805	308 349		
	Dettes fiscales et sociales			DY	791 585	790 609		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	4 208	7 914		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	148 738	204 294		
	TOTAL (IV)			EC	1 345 197	1 346 048		
Ecart de conversion passif* (V)			ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 074 587	2 010 251			
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB				
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC				
		Ecart de réévaluation libre		ID				
		Réserve de réévaluation (1976)		IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*			EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 323 973	1 328 019			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N°2052 2017

Désignation de l'entreprise : A5SYS						Néant ☐ *	
		Exercice N				Total	Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	435 643	FB	151 402	FC	587 045 391 613
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	4 642 527	FH	72 232	FI	4 714 759 4 121 191
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 078 170	FK	223 633	FL	5 301 803 4 512 803
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	9 411 4 113	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	9 952 12 718	
	Autres produits (1) (11)				FQ	45 6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 321 212 4 529 640
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	465 541 245 302
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 560 165 1 233 341
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	99 671 64 205
	Salaires et traitements*					FY	2 140 050 1 818 379
	Charges sociales (10)					FZ	923 915 813 358
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	20 901 13 863
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	1 575 1 575
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	248 60
						GF	5 212 065 4 190 083
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	109 147 339 557	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 044 913
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	680 281
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 079 2 229
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	3 803 3 422
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 854 5 676
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	6 854 5 676
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 051) (2 254)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	106 096 337 303	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N°2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		A5SYS		Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	10 867		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	10 867		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	327	7	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	327	7	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 539	(7)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		50 246		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(48 552)	2 580		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 335 881	4 533 062		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 170 694	4 248 592		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	165 187	284 470		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		IG			
			HP	27 133	32 336	
			HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	1 044	913	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	942	107	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)		HX	1 102	8 000	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9) Dont transferts de charges		A1	9 952	12 718	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6					
	obligatoires A9					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Immobilisations corporelles - VNC des éléments cédés		327			
Immobilisations corporelles - Produits de cession			10 867			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **A5SYS**

Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice

Augmentations

Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence

Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

INCORP.

Frais d'établissement et de développement **TOTAL I** CZ 1

Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II** KD 14 304

CORPORELLES

Terrains KG

Constructions

Sur sol propre [Dont Composants L9] KJ

Sur sol d'autrui [Dont Composants M1] KM

Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2] KP

Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3] KS

Autres immobilisations corporelles

Installations générales, agencements, aménagements divers * KV

Matériel de transport * KY 178

Matériel de bureau et mobilier informatique LB 58 695

Emballages récupérables et divers * LE

Immobilisations corporelles en cours LH

Avances et acomptes LK

TOTAL III LN 58 873

Participations évaluées par mise en équivalence 8G

Autres participations 8U

Autres titres immobilisés IP 17 000

Prêts et autres immobilisations financières IT 175

TOTAL IV LQ 17 175

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) ØG 90 352

FINANCIERES

Augmentations

Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence

Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste

D8

2

D9

3

2 243

KH

KI

KK

KL

KN

KO

KQ

KR

KT

KU

KV

KW

KX

KY

LA 39 675

LB

LC

LD 11 402

LE

LF

LI

LJ

LL

LM

LN

LO

LP 51 076

8G

8M

8T

8U

8V

8W

IP

IR

IS

IT

IU

IV

LQ

LR

LS

ØG

ØH

ØJ 53 319

CADRE B IMMOBILISATIONS

Diminutions

par virement de poste à poste

1

par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence

2

Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice

Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence

Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice

4

INCORP.

Frais d'établissement et de développement **TOTAL I** IN

Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II** IO

CORPORELLES

Terrains IP

Constructions

Sur sol propre IQ

Sur sol d'autrui IR

Inst. gales, agencets et am. des constructions IS

Installations techniques, matériel et outillage industriels IT

Autres immobilisations corporelles

Inst. gales, agencets, aménagements divers IU

Matériel de transport IV

Matériel de bureau et informatique, mobilier IW

Emballages récupérables et divers * IX

Immobilisations corporelles en cours MY

Avances et acomptes NC

TOTAL III IY

Participations évaluées par mise en équivalence IZ

Autres participations IØ

Autres titres immobilisés II

Prêts et autres immobilisations financières I2

TOTAL IV I3

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) I4

CØ

LV

LX

MA

MD

MG

MJ

MM

MP

MS

MV

MZ

ND

NG

ØU

ØX

2B

2E

NJ

ØK

DØ

LW

LY

MB

ME

MH

MK

MN

MQ

MT

MW

NA

NE

NH

M7

ØY

2C

2F

NK

ØL

16 547

38 860

70 097

108 957

17 000

17 000

142 504

D7

IX

LZ

MC

MF

MI

ML

MO

MR

MU

MX

NB

NF

NI

ØW

ØZ

2D

2G

2H

ØM

ADVENTI Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 30062017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A5SYS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant le montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A5SYS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 096	PF	3 198	PG		PH	5 294		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	178	QI	1 979	QJ	665	QK	1 491		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26 998	QM	15 724	QN		QO	42 723		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	27 176	QV	17 703	QW	665	QX	44 214		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	29 272	ØP	20 901	ØQ	665	ØR	49 507		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilitisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. de bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM	NO				
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N°2056 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		A5SYS		Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (I)*	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	9W	9X		
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	1 575	6U	1 575	6V	3 150
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X		6Y		6Z	7A
	TOTAL III	7B	1 575	TY	1 575	TZ	3 150
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 575	UB	1 575	UC	3 150
	dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	1 575	UF			
		UG		UH			
		UJ		UK			
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

Désignation de l'entreprise : A5SYS										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	3 780		3 780						
	Autres créances clients			UX	1 161 395		1 161 395						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	3 380		3 380						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	329		329						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	33 896		33 896						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	55 861		55 861						
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	255 151		255 151						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	51 480		51 480						
	Charges constatées d'avance			VS	40 829		40 829						
TOTAUX			VT	1 606 101		1 606 101		VV					
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	29		29							
	à plus d'1 an à l'origine		VH	44 283		23 060		21 224					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	354 805		354 805							
Personnel et comptes rattachés			8C	229 841		229 841							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	235 555		235 555							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	271 063		271 063							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	55 126		55 126							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	1 548		1 548							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	4 208		4 208							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L	148 738		148 738							
TOTAUX			VY	1 345 197		1 323 973		21 224					
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	26 700	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	12 959	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

A5SYS
Société par actions simplifiée au capital de 253 000 euros
Siège social : 10 boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
438 422 347 RCS NANTES

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 13 DECEMBRE 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à 165 187 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 165 187 euros

A titre de dividendes 100 000 euros
Soit 39,53 euros par action

Le solde 65 187 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 309 090 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 13 décembre 2017.

Conformément à la législation en vigueur, le montant des dividendes distribués sera ventilé ainsi qu'il suit :

Montant distribué	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
100 000 euros	100 000 euros soit environ 39,53 euros par part	//

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant distribué	Eligible à l'abattement (selon législation en vigueur)	Non éligible à l'abattement (selon législation en vigueur)
30.06.2014	80 000 euros	80 000 euros	Néant
30.06.2015	100 000 euros	100 000 euros	Néant
30.06.2016	100 000 euros	100 000 euros	Néant

Certifié conforme
La Présidente





expertise finance conseil

GREFFE

René NEVEU
Bertrand CRISTALLINI

SAS A5SYS

**10 Boulevard du Zénith
44800 SAINT HERBLAIN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2017

A5SYS

Exercice clos le 30 juin 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société SAS A5SYS tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Exercice clos le 30 juin 2017

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

PB/Fait à Nantes,
Le 28 novembre 2017

Le commissaire aux comptes
SARL E.F.C.



Bertrand CRISTALLINI

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 30/06/2017	Net au 30/06/2016
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	5 760,73	5 293,50	467,23	1 422,44
Fonds commercial	10 786,33		10 786,33	10 786,33
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	108 956,90	44 213,85	64 743,05	31 696,76
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	17 000,00		17 000,00	17 000,00
Autres immobilisations financières				175,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	142 503,96	49 507,35	92 996,61	61 080,53
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 165 174,61	3 150,00	1 162 024,61	1 294 451,38
Créances diverses	400 097,03		400 097,03	172 957,69
Valeurs mobilières de placement	250 000,00		250 000,00	250 000,00
Disponibilités	128 639,41		128 639,41	199 303,90
Charges constatées d'avance	40 829,15		40 829,15	32 457,35
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 984 740,20	3 150,00	1 981 590,20	1 949 170,32
TOTAL ACTIF	2 127 244,16	52 657,35	2 074 586,81	2 010 250,85

BILAN PASSIF

	Net au 30/06/2017	Net au 30/06/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	253 000,00	253 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	42 000,00	42 000,00
Réserve légale	25 300,00	13 587,72
Autres réserves	243 902,98	71 144,89
Résultat de l'exercice	165 187,05	284 470,37
TOTAL CAPITAUX PROPRES	729 390,03	664 202,98
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	44 312,11	30 568,48
Emprunts et dettes financières divers	1 548,06	4 313,18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	354 805,02	308 348,98
Dettes fiscales et sociales	791 585,19	790 609,23
Autres dettes	4 208,40	7 914,00
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	148 738,00	204 294,00
TOTAL DETTES (1)	1 345 196,78	1 346 047,87

TOTAL PASSIF	2 074 586,81	2 010 250,85
(1) Dont dettes à plus d'un an	21 223,53	18 029,37
(1) Dont dettes à moins d'un an	1 323 973,25	1 328 018,50

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/07/2016 au 30/06/2017 (12 mois)	Du 01/07/2015 au 30/06/2016 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	587 044,59	391 612,52	195 432,07	49,90
Production vendue : services	4 714 758,61	4 121 190,50	593 568,11	14,40
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	5 301 803,20	4 512 803,02	789 000,18	17,48
Autres produits d'exploitation				
Subventions d'exploitation	9 411,11	4 113,04	5 298,07	128,81
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	9 952,43	12 718,14	-2 765,71	-21,75
Autres produits	44,99	5,77	39,22	
Total des produits d'exploitation	5 321 211,73	4 529 639,97	791 571,76	17,48
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	465 540,82	245 301,60	220 239,22	89,78
Autres achats et charges externes	1 560 164,65	1 233 340,91	326 823,74	26,50
Impôts, taxes et versements assimilés	99 671,31	64 205,04	35 466,27	55,24
Salaires et traitements	2 140 049,56	1 818 378,97	321 670,59	17,69
Charges sociales	923 914,57	813 358,44	110 556,13	13,59
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	20 900,73	13 863,31	7 037,42	50,76
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 575,00	1 575,00		
Autres charges	247,97	59,86	188,11	314,25
Total des charges d'exploitation	5 212 064,61	4 190 083,13	1 021 981,48	24,39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	109 147,12	339 556,84	-230 409,72	-67,86
Produits financiers				
Produits financiers, participations (3)	1 044,05	912,76	131,29	14,38
Prod. autr. val. mob., créances de l'actif immo.(3)	680,00	280,50	399,50	142,42
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 078,82	2 229,21	-150,39	-6,75
Total des produits financiers	3 802,87	3 422,47	380,40	11,11
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 854,26	5 676,38	1 177,88	20,75
Total des charges financières	6 854,26	5 676,38	1 177,88	20,75
RÉSULTAT FINANCIER	-3 051,39	-2 253,91	-797,48	-35,38
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	106 095,73	337 302,93	-231 207,20	-68,55

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/07/2016 au 30/06/2017 (12 mois)	Du 01/07/2015 au 30/06/2016 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	106 095,73	337 302,93	-231 207,20	-68,55
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations en capital	10 866,67		10 866,67	
Total des produits exceptionnels	10 866,67		10 866,67	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital	327,35	6,56	320,79	
Total des charges exceptionnelles	327,35	6,56	320,79	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	10 539,32	-6,56	10 545,88	
Participation des salariés		50 246,00	-50 246,00	-100,00
Impôts sur les bénéfices	-48 552,00	2 580,00	-51 132,00	
TOTAL DES PRODUITS	5 335 881,27	4 533 062,44	802 818,83	17,71
TOTAL DES CHARGES	5 170 694,22	4 248 592,07	922 102,15	21,70
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	165 187,05	284 470,37	-119 283,32	-41,93
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	1 044,05	912,76		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	941,94	106,91		

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2017, dont le total est de 2.074.586,81 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 5.335.881,27 Euros et dégageant un bénéfice de 165.187,05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément à la réglementation française en vigueur. Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité d'exploitation
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions réglementées

Ces provisions sont enregistrées en application des dispositions fiscales. Les dotations et reprises y afférentes sont comptabilisées en résultat exceptionnel

Provisions pour risques ou charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe un risque de sortie de ressource sans contrepartie, conformément aux dispositions du règlement CRC 2000-06 de l'Autorité des Normes Comptables.

La société procède régulièrement à l'analyse de l'avancement des projets en cours. Dans l'hypothèse où un contrat ferait apparaître une perte à terminaison, une provision serait immédiatement comptabilisée.

ANNEXE

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire réalisé par la société est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Lorsque l'avancement de la production réalisée diffère de la facturation, la société enregistre :

- une facture à établir lorsque la facturation est inférieure à la production réalisée
- une produit constaté d'avance lorsque la facturation est supérieure à la production réalisée.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière sont évaluées pour l'exercice clôturant au 30 juin 2017 à 92 570 euros.

L'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière est calculé à partir des conventions collectives des Bureaux d'études techniques et selon les hypothèses suivantes:

- âge prévu de départ en retrait 65 ans
- départ à l'initiative du salarié
- table de mortalité TG05
- taux d'actualisation 1.90%
- méthode de calcul Rétrospective Prorata Temporis
- progression des salaires 2% constant
- taux de rotation 2 % constant

Note sur l'intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe qui a opté pour le régime de l'intégration fiscale, prévu dans le cadre de l'article 223 A du CGI, et dont la société mère est la SAS APDG INVESTISSEMENTS.

Modalités de répartition de l'impôt

Dans le cadre de l'option pour l'intégration fiscale, la convention arrêtée avec la société tête de groupe prévoit que le charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration fiscale.

Montant de l'impôt

Au titre de l'exercice, la société a constaté un produit de 48 552 €.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE 2015, d'un montant de 67 995€ a été perçu en 2016. Il a servi au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise, à travers des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

La société a comptabilisé un crédit d'impôt de 101 809 euros au titre du CICE de l'exercice, en contrepartie d'une diminution des charges de personnel.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres postes	14 304,36	2 242,70			16 547,06
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 304,36	2 242,70			16 547,06
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Matériel de transport	177,79	39 674,88	992,60		38 860,07
Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 695,25	11 401,58			70 096,83
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 873,04	51 076,46	992,60		108 956,90
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Autres titres	17 000,00				17 000,00
Prêts et autres immobilisations financières	175,00		175,00		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	17 175,00		175,00		17 000,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	90 352,40	53 319,16	1 167,60		142 503,96

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	2 095,59	3 197,91		5 293,50
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 095,59	3 197,91		5 293,50
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de transport	177,79	1 978,73	665,25	1 491,27
Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 998,49	15 724,09		42 722,58
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 176,28	17 702,82	665,25	44 213,85
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	29 271,87	20 900,73	665,25	49 507,35

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Autres immobilisations incorporelles :	Consommation temps	sur 1 ans
Matériel de transport :	Consommation temps	de 1 à 5 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier :	Consommation temps	de 1 à 10 ans

ANNEXE

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION				
Comptes clients	1 575,00	1 575,00		3 150,00
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION	1 575,00	1 575,00		3 150,00
TOTAL DES PROVISIONS	1 575,00	1 575,00		3 150,00

Dont dotations et reprises d'exploitation

1 575,00

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	À plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	3 780,00	3 780,00		
Autres créances clients	1 161 394,61	1 161 394,61		
Personnel et comptes rattachés	3 380,00	3 380,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	328,97	328,97		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	33 895,74	33 895,74		
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	55 861,00	55 861,00		
Groupe et associés	255 150,93	255 150,93		
Débiteurs divers	51 480,39	51 480,39		
Charges constatées d'avance	40 829,15	40 829,15		
TOTAL DES CRÉANCES	1 606 100,79	1 606 100,79		
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max (1)	29,05	29,05		
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	44 283,06	23 059,53	21 223,53	
Fournisseurs et comptes rattachés	354 805,02	354 805,02		
Personnel et comptes rattachés	229 840,75	229 840,75		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	235 555,31	235 555,31		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	271 062,74	271 062,74		
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	55 126,39	55 126,39		
Groupe et associés	1 548,06	1 548,06		
Autres dettes	4 208,40	4 208,40		
Produits constatés d'avance	148 738,00	148 738,00		
TOTAL DES DETTES	1 345 196,78	1 323 973,25	21 223,53	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 26 699,59				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 12 958,87				

ANNEXE

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	63 281,14
Autres créances	115 574,11
Disponibilités	1 526,53
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	180 381,78

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 929,47
Dettes fiscales et sociales	404 219,66
Autres dettes	3 248,40
TOTAL DES CHARGES À PAYER	514 426,58

ANNEXE

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	40 829,15
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	40 829,15
Produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	148 738,00
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	148 738,00

■ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre de titres		
		A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice
Parts sociales	100,00	2 530		

ANNEXE

■ CRÉDIT BAIL

	Redevances restant à payer			Valeur d'origine
	Jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Crédit bail mobilier				
Autres immobilisations corporelles	21 721,20	33 755,00		228 294,00
TOTAL DU CRÉDIT BAIL MOBILIER	21 721,20	33 755,00	55 476,20	228 294,00
TOTAL DU CRÉDIT BAIL	21 721,20	33 755,00	55 476,20	228 294,00

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Accordés par	Engagements reçus
A5 GROUPE	50 000,00
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	50 000,00

La société A5 GROUPE est garant de la société A5 SYS pour 50 000€.

ANNEXE

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements réciproques

	Montant
Crédit bail	61 950,00
Intérêts restant à courir sur emprunts	502,11
TOTAL DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES	62 452,11

A5SYS
Société par actions simplifiée au capital de 253 000 euros
Siège social : 10, boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
438 422 347 RCS NANTES

* * *

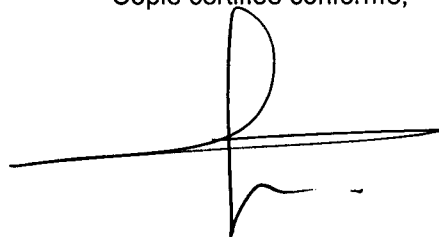
COMPTES CLOS AU 30.06.2017
Approuvés par l'Associé unique le 13-12-2017

* * *

Bilan - Compte de Résultat - Annexes
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice
Extrait du P.V. des décisions de l'associé unique
sur la résolution relative à l'affectation du résultat

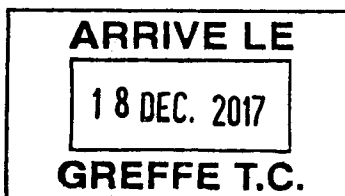
* * *

Copie certifiée conforme,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' or 'B' shape with a horizontal line extending to the left and a small flourish at the bottom right.

Sonia NICOLAE
Mathieu BARON
Antoine BLANCHARD
Isabelle HOUDU
Matthieu FELIDE
Laurent GABORIAU
Pierre-Marie CADO
Matthieu DABOUIS
Gaël LE BERT
Camille MANDEVILLE
Jalila BAHMED
Nadia KASSOUL
Anne-Sophie PAPIN
Marine DUCLOS
Marianne BLANCHARD
Alice COLINEAU
Sophie BLANCKAERT
Alexandra SPAGNOLO
Hélène CHAUVELON
Moussa ZIO

Emmanuelle NOURY
Juriste



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

2 bis, Quai François Mitterrand
B.P. 86209
44262 NANTES cedex 2

LA CHAPELLE SUR ERDRE,
Le 14 décembre 2017

Affaire : A5SYS (SASU) - SAINT HERBLAIN
N/Réf. : 11.02672/SN/AMA

Madame, Monsieur,

Je vous transmets sous ce pli, un exemplaire des comptes arrêtés au 30 juin 2017 de la société ci-dessus référencée, approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 13 décembre 2017.

Je vous rappelle que nous avons un compte ouvert auprès de votre Greffe sous le numéro 8900102.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à ma considération.

Sonia NICOLAE
Avocat associé
snicolae@gueguenavocats.com

